

VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE

GARANTIE VOYAGE

Madame Roumeas Marie-Christine
1 Lot. les Lauriers Roses
42340 Veauche

Référence : **2515752**

Nous attestons que le titulaire de la carte (ci-après « la Carte bancaire ») Visa Premier commençant par le n° 497278 en cours de validité délivrée par l'Emetteur, bénéficie des garanties ci-dessous pendant les 90 premiers jours du voyage ou, dans le cadre de la Garantie Véhicule de location, pendant une durée de location maximale de 60 jours, dans le monde entier, sous réserves des exclusions contractuelles.

✓ Garanties incluses

- NEIGE ET MONTAGNE
- RESPONSABILITE CIVILE
- VEHICULE DE LOCATION
- ANNULATION DE VOYAGE
- INTERRUPTION DE SEJOUR
- MODIFICATION DE VOYAGE
- RETARD DE TRANSPORT
- INDIVIDUELLE ACCIDENT
- BAGAGE

La qualité d'Assuré est notamment étendue aux personnes définies comme telles dans la définition d'Assuré figurant dans la notice d'assurance applicable à la Carte bancaire.

Le détail des garanties, des conditions, des limitations et des exclusions est décrit dans la notice d'assurance applicable à la Carte bancaire disponible sur le site assistance solutions.

Établi pour valoir ce que de droit.

À Saint-Denis, le 25 octobre 2026.

Bien à vous,

Service Gestion Assurance Carte

Pour nous contacter, composez le numéro au dos de votre carte